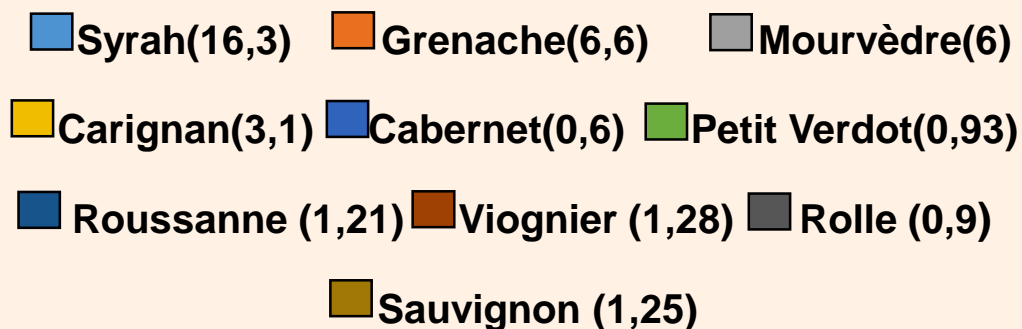
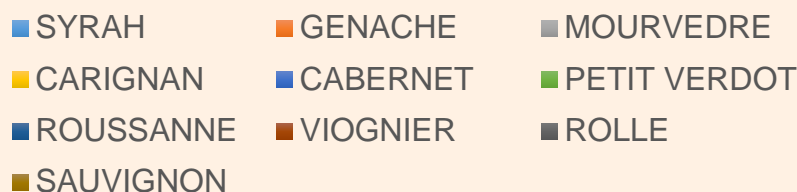
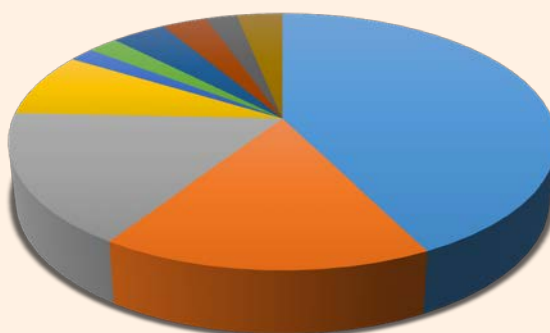


Répartition des cépages en hectares



TOTAL = 40 hectares

Répartition des cépages en %



Conduite du Vignoble

- densité de plantation: 5000 à 6000 pieds/hectare
- sélection de clones peu productifs
- taille en cordon de Royat et gobelet sur les vieilles vignes
- palissage à double niveau de fils releveurs

Rendements

- 40 hl/ha sur nos AOC
- 50 hl/ha sur nos Vins de Pays
- 35 hl/ha sur nos Carignan vieilles vignes

Travail du sol

Régulièrement travaillé et enherbé pour enrichir sa structure, contrôler l'érosion et la vigueur des cépages.



Les vignes sont **travaillées manuellement** avec un soin décisif pour la taille, l'ébourgeonnage, le relevage des fils, la maîtrise des rendements par d'éventuelles vendanges en vert.

Pour récolter nos raisins, nous utilisons des machines à vendanger sur vignes palissées en cordon de Royat et manuelle sur plantiers et vieilles vignes en gobelet. Le transport des grappes s'effectue par benne élévatrice ou par caisse.



Le Domaine de Nizas pratique **la viticulture raisonnée** en utilisant notamment les techniques suivantes :

- **L'implantation du vignoble dans une optique de long terme** visant à conserver de vieilles vignes au très fort potentiel qualitatif telles que nos Carignan de 60 ans.
- **Un travail de labour ou d'enherbement des parcelles** plutôt que l'emploi de désherbant afin de favoriser la vie biologique des sols et de préserver la beauté du paysage.
- **L'observation du vignoble** afin de déterminer des seuils de risques pour la récolte (développement de maladies, présences de parasites) nécessitant une intervention.
- **La protection dans le vignoble de la faune auxiliaire** (protégeant naturellement la vigne contre ses parasites) par l'usage de produits de traitements sélectifs et à des doses minimales.
- **Une traçabilité totale** du pied de vigne à la bouteille (démarche HACCP en cave).



Toutes ces méthodes sont employées depuis le rachat du vignoble en 1998. **L'exploitation est certifiée depuis 2007 par le Bureau Veritas.** Le cahier des charges respecté s'appelle VITEALIS